Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260402-D2026_31-DE

| DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR | RÉPUBLIQUE FRANÇAISE |
|---|---|
| COMMUNE DE TREBEURDEN | EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL |

# L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE DEUX DU MOIS D'AVRIL

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bééndicte BOIRON

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BILLIOU Marine, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHARMENTRAY Stéphane, CHAUVANAUD Gilles, EVEN Anne-Claire, GAUTIER Pierre-Louis, HALNA Yannick, HERTZOG Frédéric, LANDOAS Tristan, LANGLAIS Mathieu LE BIHAN Brigitte, LE COZ Quentin, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, MEYER Joël, MONFORT Annaïg, SEVES-QUERRE Frédérique, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : LE PENVEN Morgane à LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, PIROT Geneviève à MONFORT Annaïg

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Michelle LE HENAFF-LE JEUNE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

## D2026-31 CREATION DE COMMISSIONS COMMUNALES ET GROUPES TECHNIQUES

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée qu'en application de l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil, dont le président de droit est le Maire.

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux et il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DÉCIDE** de créer une **Commission des Finances** et fixe à 7 le nombre de ses membres : Bénédicte BOIRON (Président), Géraldine LE MASSON, Dominique BODERE, Christine TOUZE, Quentin LE COZ, Nicole BELLEC, Frédérique SEVES-QUERRE, Anne-Claire EVEN.

- **DÉCIDE** de créer une **Commission du personnel communal** et fixe à 8 le nombre de ses membres : Bénédicte BOIRON (Président), Laurent BOYER, Geneviève PIROT, Christine TOUZE, Annaig MONFORT, Nicole BELLEC, Tristan LANDOAS, Martine ARZUR, Frédérique SEVES-QUERRE.

- **DÉCIDE** de créer une **Commission des Autorisations du Droit des Sols et des Déclarations d'Intention d'Aliéner** et fixe à 6 le nombre de ses membres : Bénédicte BOIRON (Président), Yannick HALNA, Pierre-Louis GAUTIER, Brigitte LE BIHAN, Joël MEYER, Philippe TISSIER, Gilles CHAUVANAUD.

- **DÉCIDE** de créer une **Commission des Environnement** et fixe à 9 le nombre de ses membres : Bénédicte BOIRON (Président), Laurent BOYER, Geneviève PIROT, Dominique BODERE, Guillaume LE GUEN, Quentin LE COZ, Tristan LANDOAS, Anne-Claire EVEN, Mathieu LANGLAIS, Gilles CHAUVANAUD.

- **DÉCIDE** de créer une **Commission d'attribution des espaces publics** et fixe à 6 le nombre de ses membres : Bénédicte BOIRON (Président), Laurent BOYER, Géraldine LE MASSON, Marine BILLIOU, Dominique BODERE, Philippe TISSIER, Gilles CHAUVANAUD.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260402-D2026_31-DE

- **DÉCIDE** de créer un **Comité Technique** pour le suivi du projet de **construction de l'école de voile** et fixe à 4 le nombre de ses membres : Bénédicte BOIRON (Président), Laurent BOYER, Pierre-Louis GAUTIER, Guillaume LE GUEN, Philippe TISSIER.

- **DÉCIDE** de créer un **Comité Technique** pour le suivi du projet **d'aménagement de Tresmeur-Port** et fixe à 6 le nombre de ses membres : Bénédicte BOIRON (Président), Yannick HALNA, Pierre-Louis GAUTIER, Dominique BODERE, Guillaume LE GUEN, Christine TOUZE, Philippe TISSIER.

- **DÉCIDE** de créer un **Comité Technique** pour le suivi du projet **d'aménagement d'une voie verte à Goas Treiz** et fixe à 4 le nombre de ses membres : Bénédicte BOIRON (Président), Yannick HALNA, Pierre-Louis GAUTIER, Quentin LE COZ, Mathieu LANGLAIS

- **DÉCIDE** de créer un **Comité Technique** pour le suivi du projet de **requalification des sites de Weillant et de la Poste** et fixe à 7 le nombre de ses membres : Bénédicte BOIRON (Président), Geneviève PIROT, Pierre-Louis GAUTIER, Brigitte LE BIHAN, Joël MEYER, Quentin LE COZ, Frédérique SEVES-QUERRE, Philippe TISSIER.

- **DÉCIDE** de créer un **Comité Technique** pour le suivi du projet de **Marché Global de Performance Energétique** et fixe à 6 le nombre de ses membres : Bénédicte BOIRON (Président), Laurent BOYER, Dominique BODERE, Pierre-Louis GAUTIER, Quentin LE COZ, Anne-Claire EVEN, Mathieu LANGLAIS.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF-LE JEUNE